



JUIN 2024

DOISSIN INFO - N°28

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOISSIN



Aurore boréale dans le ciel de Doissin - Crédit Photo : Gaëlle Villerot

Sommaire

- 1) Les événements
- 2) Avancement des projets
- 3) Développement durable
- 4) Embellissement de la commune
- 5) Aurore boréale
- 6) Marpa à Biol
- 7) Employé Communal
- 8) Le Bistrot Dauphinois
- 9) Cabane des chasseurs
- 10) Nouveaux arrivants
- 11) L'Etat civil 2024
- 12) Agenda

I / Les événements

- Repas de fin d'année scolaire : le 2 juillet

Nous avons demandé aux enfants de nous faire des propositions de repas

Ce qu'ils ont demandé : Hamburgers Frites, Pasta Box, Pizza, Poulet Frites

Chaque enfant a ensuite voté pour 2 propositions

- **La pasta box** a remporté le plus de voix, nous avons donc fait sauce carbonara et bolognaise.
- Le repas sera accompagné de **l'apéritif et d'une glace** en dessert.



- Marchons dans nos campagnes à Doissin le mercredi

L'activité « marche » s'adresse aux séniors, le programme est entièrement financé (aucun coût ni pour la commune ni pour les participants), il a lieu toutes les semaines hors vacances scolaires le mercredi de 13h30 à 14h30 à partir du 15/05 et jusqu'à la fin de l'année.

L'animatrice peut encadrer jusqu'à 15 personnes maximum et en cas de mauvais temps, elle propose une séance d'activité physique adaptée dans la salle du conseil.



GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SENIORS

DOISSIN
Mairie

COMITÉ REGIONAL DES OFFICES MUNICIPAUX DU SPORT D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MARCHONS DANS NOS CAMPAGNES

BALADES BIEN-ÊTRE
Encadrées par des animateurs qualifiés


Toutes les semaines | à partir du 15 mai 2024 | le mercredi de 13h30 à 14h30

Par temps de pluie, des séances d'activités physiques adaptées seront proposées en salle

Renseignements et inscriptions auprès du CROMS Auvergne-Rhône-Alpes au 04.73.35.15.53

- Ecole

- Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024 :



PS : 18, MS : 12 GS : 11 CP : 9 CE1 : 15 CE2 : 10
CM1 : 9 CM2 : 8 Total : 92

- **Projets pédagogiques Marionnettes** : C'est le projet principal de l'année qui est commun à toutes les classes. Il a débuté le 8 janvier et s'est terminé le 22 mars.

Il s'est finalisé par un **spectacle** qui a eu lieu vendredi 22 mars dans la salle de motricité de l'école : de 17h30 à 18h30 pour les classes de PS/MS et GS/CP et de 18h 30 à 19h30 pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2. Les élèves étaient pour la plupart stressés mais impatients de faire découvrir leur histoire à leurs parents et les parents ont paru apprécier les représentations.



- Une **réunion trimestrielle** a été remise en place afin d'échanger avec les parents sur la vie au sein de l'école
La 1ère a eu lieu le 17 mai 2024 à la mairie.

2 /Avancement des projets

- **Cimetière** : Couvertine sur le mur côté cure, pour éviter le ruissellement des eaux de pluie sur le mur en pisé.
- **Travaux parking Mairie/Ecole**



Le plan du parking a été expliqué lors de la réunion du 17 mai aux parents.

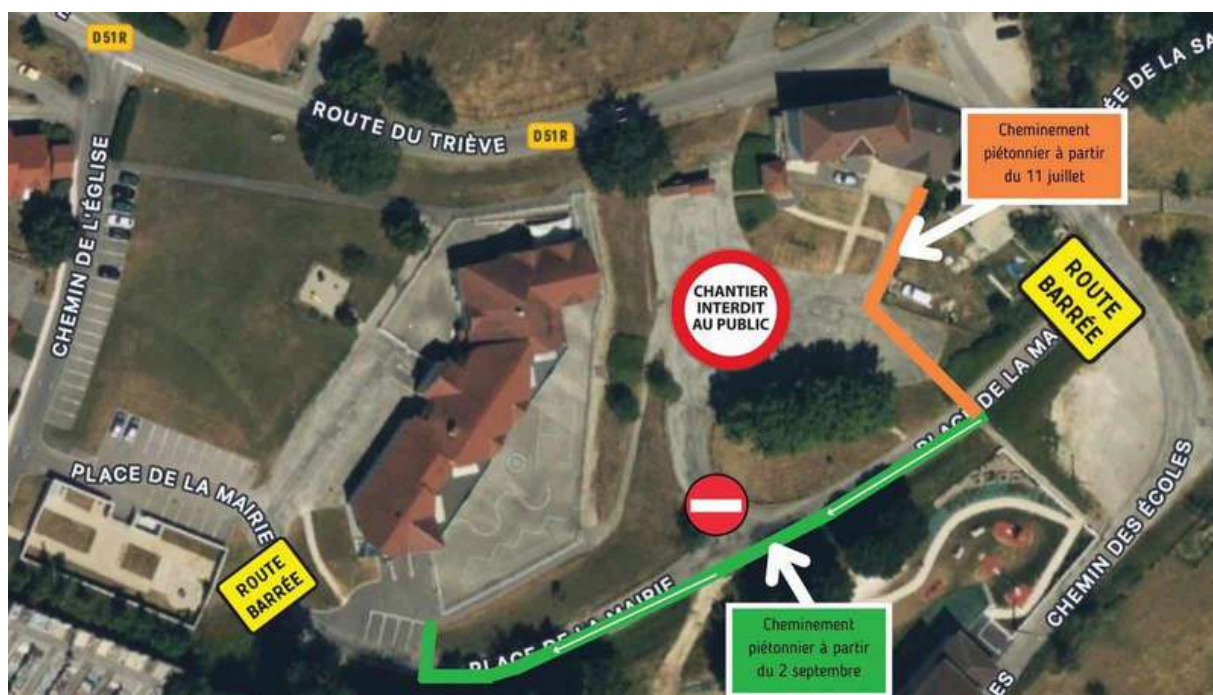
Ils **débuteront après le second tour des élections législatives**. La fin du chantier est estimée au 15 septembre.

Un cheminement piétonnier sera installé à partir du :

- 11/07 pour accéder à la mairie uniquement ;
- 2/09 pour accéder à l'école.

Privilégier le téléphone/ les mails et pour les personnes âgées, les élus feront « le facteur ». **MERCI à tous les usagers de faire preuve de patience et de respecter le plan de circulation des piétons mis en place.**

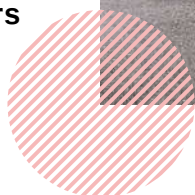
Merci aux parents d'anticiper la dépose des enfants à l'école de la rentrée des classes à la fin des travaux.



- La communauté de Communes fournira gratuitement **des arceaux à vélos** (2 vélos accrochés par arceau) qui seront installés à proximité du groupe scolaire et de l'espace de jeux. Chaque année, d'autres arceaux seront installés si besoin.

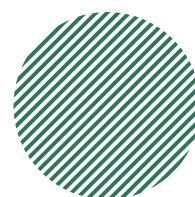


(à droite : simulation des emplacements des futurs arceaux)



- Des **mains courantes** seront mises en place le long des marches (seconde entrée de la mairie) et en direction des toilettes.

- Une **rampe** sera installée sur la montée d'escaliers qui sera refaite lors des travaux du parking.



- **Eclairage public**

Le **TE 38** a pris la compétence éclairage public depuis le 1er juillet.

Il assurera ainsi les travaux de **changement de l'ensemble de l'éclairage de la commune** cet automne avec un passage en **led et en solaire** sur le parking de la **mairie**.

Extinction de la lumière de 23h à 5h (délibération du conseil municipal du 8/11/2022) sera mise en place dès les travaux réalisés.

Le reste à charge pour la commune sera de l'ordre de 50 000€.

L'éclairage solaire qui sera mis en place par le TE 38 sur le parking de la mairie de Doissin



• **Panneaux d'affichage numériques**

Trois fournisseurs ont été sollicités :

- Charvet
- PrismaFlex
- Original Tech France

Le choix du prestataire a eu lieu lors du CM du 3 juin et **Prisma Flex a été retenu.**

Le **coût pour les 2 panneaux est de 28 990 €** HT pour une durée de 5 ans.

comprenant :

- l'équipement
- l'installation
- le logiciel
- fourniture d'une carte sim DATA
- l'application intra muros pour les 2 prochaines années
- et la maintenance.



Deux panneaux seront installés fin septembre en lieu et place des actuels.

Une formation sera faite à l'ensemble des associations courant octobre qui auront la main sur la création des messages à passer sur les panneaux avec un rendu visuel mais seule la mairie pourra les faire diffuser.

• **Aménagement de sécurité de la route du Rousset**

Des **propositions d'aménagement, validées par le service sécurité du département, ont été présentées** par le bureau d'études GéoConcept le vendredi 7 juin en présence des élus de Doissin, Val de Virieu et Blandin ainsi que le département.

Le **chiffrage de l'ensemble du projet sera donné avant l'été**, une réunion sera organisée avec les élus des 3 communes pour étudier ce chiffrage.

Les **riverains seront invités à une présentation en présence du département et du bureau d'études GéoConcept le 24 octobre à 19h.**



3/ Développement durable



- **Zone ZAENR : Zone d'accélération des énergies renouvelables**

Pour rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) porte diverses mesures de simplification administrative visant à faciliter le développement des ENR, et institue notamment une nouvelle planification locale, reposant sur l'identification de zones d'accélération pour l'installation d'EnR (ZAENR).

Les communes doivent définir après concertation des habitants ces « zones d'accélération » préférentielles et prioritaires où elles souhaitent voir des projets d'ENR s'implanter. Ces zones seront opposables si elles sont inscrites dans les documents locaux d'urbanisme.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site de la commune (doissin.fr) ou directement en mairie, vous avez jusqu'au 31 juillet pour donner votre avis.

- **Frelon Asiatique**

Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à **repérer les nids de frelons asiatiques et à les signaler.**

Afin de participer à la destruction de nids sur le territoire et en complément de la prise en charge par le Département de l'Isère (50%), une convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique avec le GDS de l'Isère, permettant un financement à hauteur de 25% du coût de la destruction des nids sur le territoire communal a été signé. Les 25% restants sont pris en charge par la Communauté de communes les Vals du Dauphiné dans la limite de 8000€ pour la totalité du territoire

Nota : un nid qui a passé un hiver ne sera pas détruit car inoccupé

- **Attention : vous devez signaler le nid sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/> et attendre qu'on vous rappelle pour que la destruction du nid soit prise en charge à 100% comme expliqué ci-dessus. Ne faites pas intervenir quelqu'un sans passer par cette plate-forme (sinon vous ne serez pas remboursé).**

- **Ambroisie**

L'ambroisie commence à sortir de terre en ce début de printemps et c'est le bon moment pour se former et apprendre à la reconnaître, la signaler sur la plateforme Signalement-Ambroisie et l'arracher (obligatoire si c'est chez vous) !

Si vous la repérez signalez-la sur le portail dédié <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/>

L'arrachage des plants est préconisé avant la floraison (qui intervient généralement entre début août et début octobre) pour éviter l'exposition au pollen.

Le port de gants est fortement conseillé.

- **Chiens errants** : ils peuvent causer des accidents, des nuisances et des dommages matériels. Nous vous recommandons de veiller à ce que vos chiens soient correctement identifiés et de ne pas les laisser sans surveillance à l'extérieur de votre propriété. Si vous croisez un chien errant, veuillez contacter la mairie pour qu'elle puisse intervenir rapidement ou publier une annonce sur le groupe Facebook " Si tu es de Doissin ".
- **Chats** : sachez que dès l'instant où vous nourrissez un chat errant, il devient le vôtre. Avec tout ce qui s'ensuit d'obligation de soins. Le mieux est de stériliser cet animal pour éviter la reproduction incontrôlée.



4/ Embellissement de la commune

- **La journée de l'environnement** ne recevant pas le succès escompté, elle a été transformée en projets d'embellissement. Nous comptons sur les concitoyens pour apporter leurs idées, leurs bras, et leur sourire.
- Sur le talus accédant à l'école, une bâche sera installée cet été, pour pouvoir à l'automne fleurir avec les élus et les bénévoles volontaires aidés de Muriel (Serres du Moulin Fleuri).



5/ Aurore Boréale

Le **10 mai à 2h du matin**, la nature a offert un merveilleux spectacle dans le ciel de Doissin. **Gaëlle Villerot, photographe doissinoise** était là pour fixer sur image, cette magnifique aurore boréale. MERCI pour ces splendides clichés.



6/ Association pour la création et la gestion de la MARPA à Biol

Le dernier article du bulletin trimestriel faisait état d'un important travail associatif en relation étroite avec le bailleur social « Alpes Isère Habitat », mais aussi avec le constructeur « GBR », et bien sûr avec la commune de Biol. Nous pouvons maintenant dire que l'étape capitale de dépôt de permis de construire est achevée, il revient aux services instructeurs de bien étudier toutes les facettes de notre dossier.

Un autre dossier lui aussi très important vient d'être étudié par l'association, c'est une convention tripartite entre l'Etat, le bailleur social AIH et la MARPA pour ouvrir le droit aux APL pour les futurs résidents.

Le bureau de l'association et plus particulièrement la commission restauration a ouvert un autre chantier important, celui du mode de restauration au sein de la MARPA. Une cuisine professionnelle permettra la production de repas, tout au long de l'année, pour l'ensemble des résidents, et avec une possibilité de répondre à des besoins extérieurs exprimés par plusieurs partenaires. Le sujet est à l'étude, avec des objectifs qualitatifs permis du fait de la préparation sur place à la MARPA et de la livraison en liaison chaude pour des personnes extérieures. Le modèle économique doit rester attractif, et pour cela il nous faut un volume optimum.

Les membres du bureau ont pu bénéficier le 31 mai d'une journée de formation sur le thème des recherches de financements, c'est l'une des clés de la réussite d'un projet. Et enfin notre association s'est enrichie de compétences avec l'arrivée de Catherine (Doissin) au poste de secrétaire de l'association.

Notre association intercommunale, a à cœur de réaliser ce projet, en l'adaptant au mieux aux souhaits et besoins de la population de nos 11 communes. Vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour le bureau, André Perrin le Président.



7/ Employés Communaux

- **Départ de Charlotte**

20 février 2024

Notre secrétaire de mairie, **Charlotte Comte a souhaité se rapprocher de sa commune d'origine Le Passage**, après 15 années passées à Doissin.

Les élus et la population qui l'ont côtoyée pendant tout ce temps ont apprécié ses compétences, sa disponibilité, sa gentillesse et son sourire.

C'est avec regret que la commune de Doissin la laisse partir.

Nous lui souhaitons une heureuse suite de carrière.



- **Lucie CHIQUET**

Intégrera la mairie à partir du 1/7 pour effectuer sa 2ème année d'apprentissage Bachelor Universitaire de Technologie Gestion comptable, fiscale et financière à l'Université Grenoble Alpes, antenne de Valence.

Elle nous aidera à la recherche de financement pour les futurs projets de la commune.



- **Sébastien MARCHE**

Il assurait jusqu'à présent l'entretien sur la commune à temps partiel. Désormais il sera employé communal, agent des services techniques à temps complet, à compter **du 2 septembre 2024**.



Bienvenue à Lucie et Sébastien !

8/ Le Bistrot Dauphinois

Le Petit Doissin va devenir « Le Bistrot Dauphinois ». Les futurs propriétaires associés sont Richard DEFOSSE et Camille VERMEIREN, respectivement cuisinier et serveuse. Ils seront secondés par un employé serveur.

Ce nouveau restaurant proposera un plat du jour et une carte « bistrannique ».

L'espace épicerie sera conservé et offrira des produits locaux.

L'ouverture de ce commerce est prévue en septembre.

Un GRAND MERCI à Christian, Sandrine et Fred. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur futur projet.



9/ Cabane des Chasseurs

Depuis la convention de 2019 et jusqu'à présent, les chasseurs utilisaient et géraient cette cabane pendant la période de la chasse.

On constate beaucoup moins de vandalisme et de dégradations depuis cette date.

Nous avons proposé aux chasseurs de gérer les réservations de la cabane de chasse et du terrain de l'ancien stade toute l'année.

L'Association ACCA prendra à sa charge l'eau et l'électricité consommées.

Pour toute réservation du terrain et/ou de la cabane. S'adresser à M. Didier Annequin au 06 87 51 99 72.

10/ Nouveaux arrivants

N'oubliez pas de venir vous inscrire en mairie.

Les nouveaux habitants **seront invités à la mairie lundi 23 septembre 2024 à 19h** pour une rencontre conviviale avec les élus et le monde associatif.



II / L'Etat civil 2024

Naiissances :

- **BOIRON Loën** né le 20/01/2024 de BOIRON Grégory et PAILLET Candice
- **GARNIER Mayeul** né le 26/01/2024 de GARNIER Bastien et DUCROCQ Maiwenn
- **TREZEUX Gaspard** né le 29/01/2024 de TREZEUX Adrien et RIGONI Camille
- **POULET Inès** née le 05/05/2024 de POULET Valentin et ROLLET Claudine
- **Sofia et Oscar POLACK** le 12/06/2024 de POLACK François-Xavier et FAYOL Camille.

*Nos sincères
félicitations !*



Décès :

- **Mr BILLARD Joël** décédé le 16/01/2024
- **Mr REYNAUD Robert** décédé le 19/02/2024
- **Mme DURAND épouse PONCET Geneviève** décédée le 27/04/2024
- **Mme JALLET Christine** décédée le 24/06/2024

*Nos plus sincères
condoléances*



Mariage :

- **Marylène LEROY et Thierry BROSSARD** le 29/06/2024.

*Nos plus sincères
félicitations !*



12 / Agenda

Voici les prochaines dates à noter dans votre agenda :

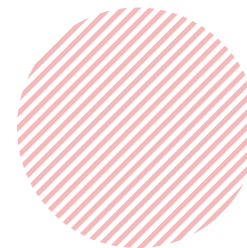
- 25 JUILLET - **CHALLENGE MIMILE GUILLAUD - BOULE FROIDE**
- 24 AOÛT - **64 TÊTES À TÊTE, 32 DOUBLETES ET FINALES - BOULE FROIDE**
- 25 AOÛT - **CAISSE À SAVONS - COMITÉ DES FÊTES**

- 1 SEPTEMBRE - **RANDONNÉE BELMONT - ACVH JUMELAGE**
- 7 SEPTEMBRE - **JAMBON À L'OS/GRATIN DAUPHINOIS - CLIN D'OEIL**
- 14 SEPTEMBRE - **CHALLENGE DES TÔLARDS + AG - BOULE FROIDE**
- 22 SEPTEMBRE - **CONCOURS HIPPIQUE - CAVALIERS DES COLLINES**
- 23 SEPTEMBRE - **ETABLISSEMENT DU CALENDRIER DES FÊTES 20H**

- 5 OCTOBRE - **FOIRE/REPAS BOUDIN/VOGUE - COMITÉ DES FÊTES**
- 11/12/13 OCTOBRE - **TOURNÉE DES BRIOCHES - CONSCRITS**
- 12 OCTOBRE - **REPAS DANSANT BELMONT (MENU ITALIEN) - ACVH JUMELAGE**
- 20 OCTOBRE - **APÉRITIF + CONCERT - AMITIÉ LOISIRS**
- 26 OCTOBRE - **HALLOWEEN - CAVALIERS DES COLLINES**

- 3 NOVEMBRE - **REPAS DES ANCIENS - CCAS**
- 10 NOVEMBRE - **VENTES DE LIVRES ET DIOTS À EMPORTER - BIBLIOTHÈQUE**
- 11 NOVEMBRE - **COMMÉMORATION**
- 16 OU 17 NOVEMBRE - **THÉÂTRE - CCAS**
- 30 NOVEMBRE - **CONCOURS DE COINCHE - COMITÉ DES FÊTES**

- 1 DÉCEMBRE - **TÉLÉTHON MOULES/FRITES À EMPORTER- COMITÉ DES FÊTES**
- 14 DÉCEMBRE - **PÈRE NOËL AUX ÉCURIES - CAVALIERS DES COLLINES**
- 15 DÉCEMBRE - **MARCHÉ DE NOËL - SOU DES ÉCOLES**



LES PROCHAINES JOURNÉES DE DON DU SANG AUTOUR DE CHEZ VOUS :

- 26 JUILLET - **DON DU SANG - MONTREVEL**
- 2 AOÛT - **DON DU SANG - SUCCIEU**
- 8 NOVEMBRE - **DON DU SANG - BIOL**
- 15 NOVEMBRE - **DON DU SANG - MONTAGNIEU**

Nos contacts !

- Mairie

- téléphone : 04 74 92 33 66
- email : secretariat-mairie@doissin.fr

- Horaires d'ouverture

- le lundi de 8h30 à 12h30
- le mardi de 15h à 19h
- le vendredi de 15h à 19h

- **Site internet de la mairie** : www.doissin.fr

- Réseaux sociaux

- Page Facebook " Mairie de Doissin "
- Groupe Facebook " Si tu es de Doissin "

- Véronique SEYCHELLES

- téléphone : 06 37 25 15 75
- email : mairie@doissin.fr